

Communiqué de presse - Bobigny, 31 mars 2022

Travail social : le Département de la Seine-Saint-Denis lance un plan d'action pour l'attractivité des métiers

En mars 2021, le Département de la Seine-Saint-Denis ouvrait auprès de ses agent.e.s une grande concertation sur le devenir du travail social, dans un contexte de crise d'attractivité sans précédent. Un an plus tard a été présenté ce jeudi 31 mars un plan d'action ambitieux autour de 3 objectifs : revaloriser les métiers ; recruter plus et mieux ; fidéliser et mieux soutenir les professionnel.le.s. Recrutement de 450 personnels, plan de rénovation des locaux, renforcement de la formation et des actions collectives... au total, ce sont 15 millions d'euros supplémentaires qui seront engagés par an pour redonner du sens au travail social.

Ce plan a été présenté à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de la Circonscription de Service Social et de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Blanc-Mesnil, en présence de Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis, Magalie Thibault, Vice-présidente chargée des Solidarités et de la Santé, et Nadia Azoug, Vice-présidente chargée de l'Enfance, la Prévention et la Parentalité.

Il intervient alors que la crise a remis en lumière et renforcé les besoins et le manque d'attractivité des métiers du travail social, et que les agent.e.s de la fonction publique territoriale mènent ce jeudi une journée nationale de mobilisation. Hausse du nombre de personnes accompagnées parmi lesquelles de nouveaux publics, renforcement des problématiques (accès aux droits, difficultés budgétaires, isolement social, violences conjugales/intrafamiliales), difficultés d'accès aux services renforcées pendant les confinements, difficultés de recrutement... la Seine-Saint-Denis est particulièrement concernée par les tensions que connaît le travail social.

Un an de concertation

Lancée en mars 2021, cette concertation inédite a pris la forme de questionnaires, élaborés avec des agent.e.s et les organisations syndicales et remplis par près de 350 agent.e.s du Service social départemental et de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), puis par l'organisation d'ateliers participatifs thématiques. Si près de deux tiers des répondant.e.s sont des travailleurs et travailleuses sociaux.ales, une multiplicité de métiers a été représentée : collaborateur.rice de circonscription, responsable et responsable adjoint.e de circonscription, assistant.e administratif.ve, psychologue, écrivain.e administratif.ve, et conseiller.e en insertion sociale professionnelle. Des professionnel.le.s issu.e.s de 24 des 25 circonscriptions sociales du département y ont répondu.

Cette concertation a mis en lumière la **forte motivation des équipes et leur attachement à leurs missions de service public et au territoire de la Seine-Saint-Denis**. Pour autant, elle a également soulevé de multiples problématiques que les professionnel.le.s rencontrent au quotidien : problèmes bâtimentaires, importance de la charge administrative, complexité des procédures, multiplicité des tâches à accomplir, place trop importante de la gestion de l'urgence, nombre élevé de postes vacants, difficultés à fidéliser les nouveaux professionnel.le.s, besoin d'être davantage associé.e.s aux décisions... Dans l'ensemble, **les enjeux d'amélioration des conditions de travail et de reconnaissance des métiers sont apparus centraux dans les attentes exprimées**.

Un plan d'action en 3 axes

Face aux problématiques mises en avant, le Département de la Seine-Saint-Denis a décidé de lancer **un nouveau plan d'action, qui commencera dès 2022 et s'étalera tout au long de la mandature. Il concerne 1200 agent.e.s et représente 15 millions d'euros supplémentaires par an que le Département entend consacrer, autour de 3 axes forts.**

Valoriser les métiers

- Rénover les locaux des Circonscriptions de Service Social dès 2022 puis amélioration des locaux des circonscriptions de l'ASE. A terme, il est prévu l'ouverture de 6 Maisons des Solidarités – regroupant les équipes du service social, de l'ASE et de la PMI, d'ici la fin de la mandature.
- Renforcer l'équipement des agent.e.s, notamment en termes de téléphonie et d'outils informatiques (outils de visio, ordinateurs portables individuels, tablettes) pour faciliter le recours au télétravail.
- Revaloriser les écrivain.e.s administratif.ve.s avec passage en catégorie B. Cette mesure volontariste s'ajoute aux 183 euros annoncés par le Gouvernement lors de la Conférence sociale (extension des mesures du Ségur) pour les agent.e.s de la filière socio-éducative, et les professionnel.le.s soignant.e.s au sein des PMI, et dont le Département couvrira une partie importante des frais.

Recruter plus et mieux

- Effacer la vacance des postes en recrutant 450 nouveaux professionnel.le.s au sein de l'action sociale départementale (ASE et service social) sur les 3 ans à venir.
- Améliorer la recherche de candidat.e.s avec des partenariats renforcés avec les organismes de formation et avec Pôle Emploi.
- Mettre en place une campagne de communication ciblée sur l'ensemble des métiers du social, à destination du grand public et plus spécifiquement des lycéen.ne.s et étudiant.e.s.
- Renforcer les métiers de conseiller.e en économie sociale familiale, chargé.e.s d'insertion socio-professionnelle, éducateurs et éducatrices de prévention, écrivain.e.s administratif.ve.s, agent.e.s administratif.ve.s et d'accueil, et psychologues.
- Développer de nouveaux métiers qui répondent à de nouveaux besoins : agent.e.s administratif.ve.s « accès au droit » face à l'augmentation des tâches administratives, ou postes de médiateurs et médiatrices pour accueillir les publics nombreux.

- Développer l'accueil d'apprenti.e.s et de stagiaires grâce au développement de conventions avec les centres de formation de travail social en Île-de-France, et mettre en place une prime de 100 euros mensuels pour les maîtres d'apprentissage et de stage, et de 50 euros mensuels pour les tuteurs de jeunes volontaires en service civique.

Fidéliser et mieux soutenir les professionnel.le.s au quotidien

- Mettre en place pour chaque agent.e un parcours d'intégration complet (outils, besoins de formation initiaux, identification d'un.e mentor).
- Mettre en place un programme de formation, continu et cohérent, avec un objectif de 5 jours de formation minimum par agent.e et par an, quelle que soit sa fonction.
- Soutenir les responsables de circonscription, dont le rôle est central dans la vie d'une équipe, en reconnaissant financièrement les interims qu'ils et elles réalisent sur d'autres territoires, avec une prime de 100 euros mensuels. Les postes de Responsables de circonscription seront également ouverts à un cadre d'emploi plus large afin de diversifier et de faciliter le recrutement.
- Recruter des responsables de territoire pour le service social et pour l'ASE, afin de répondre au sentiment d'éloignement des équipes de terrain vis-à-vis du central et venir soutenir les responsables de circonscription.
- Favoriser le partage de pratiques et l'échange entre les professionnel.le.s en augmentant le nombre de groupes d'analyse des pratiques.
- Soutenir le développement des actions collectives en attribuant un budget de 3000 euros par circonscription de service social et par an, et en recrutant en central un.e conseiller.e technique dédié.e.

« La crise que nous connaissons a montré à quel point le travail social était à la fois essentiel mais aussi fragile, en particulier dans un territoire comme la Seine-Saint-Denis où les besoins sont de plus en plus grands. Nous savons les difficultés majeures de recrutement et avons entendu l'anxiété réelle exprimée par nos agent.e.s, et nous ne pouvons nous y résoudre. C'est pourquoi nous avons décidé avec le Département de mettre en place un nouveau plan d'action inédit, concerté et particulièrement ambitieux, pour faire face à court et moyen termes aux enjeux que nous connaissons, et garantir aux habitant.e.s de la Seine-Saint-Denis un accompagnement de qualité, effectué dans de bonnes conditions pour nos agent.e.s. Avec Magalie Thibault, Vice-présidente chargée des Solidarités et de la Santé, et Nadia Azoug, Vice-présidente chargée de l'Enfance, la Prévention et la Parentalité, nous tenons à redire tout notre soutien et notre reconnaissance aux professionnel.le.s du Département et leur assurons de notre volonté ferme de répondre à leurs attentes et d'être à leurs côtés. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Contact presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire LARRIEU – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82